



Rédigez un texte bien organisé (de 150 à 175 mots) pour exposer votre propre analyse argumentée sur la question. Rappelez-vous que votre écriture doit refléter clairement une capacité d'expression de niveau intermédiaire B2.

ENFANTS SUREXPOSÉS

Les enfants sont exposés dès leur plus jeune âge sur Internet. Qu'il s'agisse de vidéos ou de photos, beaucoup de moments en famille ou de photos de vacances circulent sur le net. Avant l'âge de 13 ans, un enfant apparaît en moyenne sur 1300 clichés publiés en ligne.

Faut-il faire attention ? Quel rôle doivent jouer les parents ? Doit-on interdire la diffusion d'images des enfants de moins de 14 ans ?



Rédigez un texte bien organisé (de 150 à 175 mots) pour exposer votre propre analyse argumentée sur la question. Rappelez-vous que votre écriture doit refléter clairement une capacité d'expression de niveau intermédiaire B2.

MODÈLE DE PRODUCTION « ENFANTS SUREXPOSÉS »

Aujourd'hui, il est devenu courant de publier des photos d'enfants sur les réseaux sociaux, souvent dès leur naissance. Si ces publications paraissent anodines, elles posent pourtant de réels problèmes éthiques et juridiques.

D'une part, les enfants ne sont pas en mesure de donner un consentement éclairé. Publier leur image sans leur accord peut porter atteinte à leur vie privée. De plus, ces photos restent en ligne pendant des années, ce qui peut avoir des conséquences imprévues sur leur vie future, notamment sur le plan scolaire ou professionnel.

D'autre part, les parents doivent prendre conscience de leur responsabilité. Protéger ses enfants, c'est aussi veiller à leur identité numérique. Il ne s'agit pas forcément d'interdire totalement, mais de limiter et de réfléchir avant de publier.

À mon avis, une réglementation plus claire s'impose. Il serait raisonnable d'interdire la diffusion publique d'images d'enfants de moins de 14 ans sans leur accord explicite ou celui des deux parents. Il en va de leur sécurité et de leur droit à l'anonymat.